




Département de Seine et Marne

Commune de **JOUY LE CHATEL**

PLAN LOCAL D'URBANISME

TERRITOIRE COMMUNAL 1/5000^e **1.2**
CENTRE

Arrêté par délibération du conseil municipal en date du :



- Limites communales
 - Limites de zones
 - Emplacements réservés
- Orientations d'Aménagement et de Programmation**
- Secteurs soumis à OAP
- L.151-10 code de l'urbanisme**
- Démolition préalable à tout changement de destination
- Changement de destination**
- Bâtiments concernés (L.151-11)
- Éléments bâtis à préserver (L.151-19)**
- Murs à protéger
 - Bâtiments protégés
- Éléments de protection**
- Espaces Boisés Classés (L.113-1)
 - Lisières (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha
- Éléments naturels à protéger (L.151-23)**
- Vergers protégés
 - Jardins protégés
 - Mares à préserver
- Unités fonctionnelles des zones humides prioritaires**
- Corridor écologique à préserver (source SYAGE)

Liste des emplacements réservés

Emplacement réservé n°	Peur	Superficie de	Pour une surface de
1	L'ancien plateau à côté	La commune	923
2	L'ancien plateau à côté	La commune	232
3	Empire vicie	La commune	290
4	L'ancien plateau à côté	La commune	384
5	Nouvelle station d'épuration	La commune	2912